

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POUYASTRUC

Séance du : 17 avril 2018

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, THUILLER Alain, IRIGOYEN Bruno, PAILHAS Michel, FERRER Alain, DUCASSE Christophe, DHUGUES J. Louis, Maurice MAUPEU
Mme DUBIE Karine

Absente excusée : Mme Sandrine LEROY.

Procuration : Mme BERTHIER Aline à Mr PAILHAS Michel

Secrétaire : Mr PAILHAS Michel

15. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.2 Fiscalité

Vote des 4 taxes.

Le conseil municipal après délibération décide de voter le taux d'imposition suivant des quatre taxes pour l'année 2018.

Taxe d'habitation	13.08	%
Taxe foncière sur les fonciers bâtis	9.10	%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	17.94	%
Cotisation foncière des entreprises	19.11	%

16. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires

Budget principal : vote du budget principal 2018.

Après présentation du budget principal par Monsieur le maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget principal pour 2018.

FONCTIONNEMENT 2018

DEPENSES	BUDGET	RECETTES	BUDGET
011 Charges à caractère Général	108 500,00	002 Excédent de Fonctionnement	541 780,00
012 Charges de Personnel	97 763,00	013 Atténuation de charges	
014 Atténuations de produits	37 927,00	042 Opérations d'ordre entre section	
022 - Dépenses Imprévues	6 500,00	70 Produits des services	7 915,00
023 Virement section Investissement	440 130,00	73 Impôts et taxes	200 318,00
65 Autres Charges de Gestion	41 512,00	74 Dotations et participations	189 531,00
66 Charges financières	8 100,00	75 Autres produits de gestion	41 200,00
67 Charges exceptionnelles	242 422,00	76 Produits financiers	350 ,00
042 Chapitre ordre entre section	340,00	77 Produits exceptionnels	2 100,00
6811 Dotation aux amortissements			
TOTAL DEPENSES	983 194,00	TOTAL RECETTES	983 194,00
	RF-DF =		0,00

INVESTISSEMENT 2018

DEPENSES	BUDGET	RECETTES	BUDGET
		002 Solde d'exécution Investissement reporté	43 852,00
001 Solde d'exécution reporté		021 Virement section de Section Fonctionnement	440 130,00
16 Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	040 - Opération d'ordre entre section	340,00
020- Dépenses Imprévues	3 300,00	28041511 Amortissements Immobilisation	
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	10222 FCTVA	31 785,00
204 Subventions d'équipement versées	81 796,00	1068 Excédent de Fonctionnement	
21 Immobilisations corporelles	98 340,00	13 Subvention d'investissement	72 755,00
23 Immobilisations en cours	350 668,00	1641- Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
		27 Autres Immobilisations financières	4 242,00
TOTAL DEPENSES	594 104,00	TOTAL RECETTES	594 104,00
	RI - DI		0,00

17. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires
Budget annexe : vote du budget 2018.

Après présentation du budget annexe par Monsieur le maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget annexe pour 2018.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT M 49
EXPLOITATION

DEPENSES	BUDGET	RECETTES	BUDGET
011 Charges à caractère Général	4 000,00	002 Excédent d'Exploitation	479 943,00
		042 Opération d'ordre entre section	11 624,00
012 Charge de Personnel	2 000,00	70 Produits des services	14 400,00
023 Virement section Investissement	534 967,00	747 Subvention et Participation des collectivités Territoriales	50 000,00
66 Charges financières	15 000,00		
TOTAL DEPENSES	555 967,00	TOTAL RECETTES	555 967,00
	RF-DF		0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	BUDGET	RECETTES	BUDGET
042 Opération d'Ordre entre section	11 624,00	001 Excédent d'Investissement	26 052,00
23 Immobilisations en cours		021 Virement section de Section Fonctionnement	534 967,00
1641 Remboursement d'emprunts	517 460,00	13 Subvention d'investissement	
21 Immobilisations corporelles		1313 Département	291 410,00
2111 Terrains nus		13111 Agence de l'Eau	152 985,00
23 Immobilisations en cours		1641- Emprunts	
2313 Immobilisation en cours construction	35 000,00		
2315 Immobilisation en cours installations techniques	441 330,00		
TOTAL DEPENSES	1 005 414,00	TOTAL RECETTES	1 005 414,00
	RI - DI		0,00

18. Objet de la délibération : 7. Finances locales /7.9 Prise de participation

SDE : transfert des abonnements et des consommations d'électricité d'éclairage public au SDE65.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du SDE 65 modifiés et approuvés par arrêté préfectoral du 5 mai 2017,

Le transfert de la compétence « éclairage public » aurait dû s'accompagner du transfert de l'ensemble des charges de ce service et notamment les consommations électriques.

Ainsi, le SDE65 avait la possibilité de prendre en charge les factures d'électricité en éclairage public, pour l'ensemble des communes du département des Hautes-Pyrénées ayant transféré cette compétence, à l'exception des communes de Bagnères de Bigorre, Lannemezan et Tarbes.

Considérant les faits précédemment exposés et après une enquête auprès des collectivités concernées, cette proposition a obtenu l'avis favorable d'une grande majorité d'entre elles.

Considérant la validation de cette procédure de transfert des charges liée à la compétence éclairage public en Comité Syndical du SDE 65 du 15 décembre 2017.

Sur proposition de Monsieur le maire et, après avoir entendu son exposé, le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité

✓ d'autoriser Monsieur le maire à transférer les abonnements et consommations liées à l'éclairage public et notamment les consommations électriques,

✓ d'autoriser Monsieur le maire à régler au SDE 65, sur la base des consommations réelles, la part effective de consommation d'électricité en éclairage public de sa collectivité et à inscrire cette somme préalablement au budget.

✓ D'autoriser Monsieur le maire à signer tout document en rapport avec ce projet, étant entendu que le transfert des abonnements et consommations sera effectif au 1^{er} janvier 2019.

19. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.10 Divers
Autorisation de signer une convention avec la SAUR.

Suite à la mise en service de l'assainissement collectif en 2018, Monsieur le maire propose au conseil municipal de signer une convention avec la SAUR pour la facturation et la perception de la redevance de l'assainissement collectif auprès des abonnés de la commune de Pouyastruc.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- ✓ De répondre favorablement à la proposition faite par la SAUR,
- ✓ Autorise Monsieur le maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

20. Objet de la délibération : Questions diverses
Néant

Séance du 17 avril 2018

7. Finances locales / 7.2 Fiscalité

Vote des 4 taxes.

7. Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires

Budget principal : vote du budget principal 2018.

7. Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires

Budget annexe : vote du budget 2018.

7. Finances locales / 7.9 Prise de participation

SDE : transfert des abonnements et des consommations d'électricité d'éclairage public au SDE65.

7. Finances locales / 7.10 Divers

Autorisation de signer une convention avec la SAUR.

Questions diverses

DEBAT Serge

ALEGRET Christian

BERTHIER Aline

Procuration à Mr Pailhas Michel

PAILHAS Michel

LEGRAND Clément

THUILLER Alain

DHUGUES Jean-Louis

DUCASSE Christophe

FERRER Alain

LEROY Sandrine

Absente excusée

IRIGOYEN Bruno

MAUPEU Maurice

DUBIE Karine